



PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE MEDITERRANEAN
ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA MÉDITERRANÉE
برلمان البحر الأبيض المتوسط

**Le rôle des Parlements dans le renforcement de la coopération
pour des migrations sûres, ordonnées et régulières**

L'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) rassemble plusieurs pays, peuples et cultures de la région euro-méditerranéenne et du Golfe, non seulement pour renforcer la coopération entre les pays, mais aussi pour donner une voix à la population locale, qui devrait toujours être incluse dans le processus décisionnel. En étroite collaboration avec la société civile, l'APM établit une connexion entre les organisations internationales, les gouvernements nationaux et les citoyens, afin de défendre les droits des populations. Dans le contexte des migrations, nous, élus de l'Assemblée parlementaire, travaillons pour créer un pont entre les pays d'origine, de transit et de destination, en promouvant un dialogue ouvert et fructueux entre nos Parlements. La diplomatie parlementaire est en effet le principal moyen par lequel l'APM tente de répondre, entre autres, aux questions migratoires les plus pressantes de notre époque. Issus de pays et de cultures différents, nous, parlementaires, avons un objectif commun : sauver des vies (objectif 8 du Pacte mondial pour les migrations) et empêcher que d'autres tragédies humaines ne se produisent.

À cette fin, depuis sa création en 2005, l'APM a participé activement à plusieurs réunions sur la migration, tout en soutenant véritablement le travail précieux de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). L'APM a également contribué à une série d'initiatives promues par le secrétariat du Réseau des Nations unies sur les migrations. A la demande du Président de l'Assemblée Générale de l'ONU, l'APM a elle-même activement contribué à l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM) de Marrakech, avec l'organisation de consultations préparatoires entre parlementaires de la région.

Largement reconnue comme un point névralgique de la migration, la mer Méditerranée continue d'être traversée par des milliers de migrants, qui risquent leur vie à la recherche de meilleures conditions de vie et de travail. Nombre d'entre eux sont portés disparus sur leur chemin vers les côtes européennes. Selon des estimations récentes, de janvier à septembre 2021, plus de 1 360 migrants ont perdu la vie en Méditerranée. Un nombre aussi élevé de victimes souligne la nécessité pour nos gouvernements de considérer la migration comme une priorité absolue dans leur agenda socio-politique.

Les migrants atteignent l'Europe par trois routes principales, à savoir la route occidentale du Maroc à l'Espagne, la route centrale de la Libye à l'Italie, et la route orientale de la Corne de l'Afrique et du Moyen-Orient à l'Europe en passant par la Turquie, la Grèce et les pays des Balkans. Parmi ces routes, la route centrale reste la plus meurtrière.

Pour sauver des vies, il faut s'attaquer aux causes profondes de la migration dangereuse et irrégulière. Les situations de crise et de conflit, ainsi que la détresse sociale et le changement climatique, font partie des facteurs de migration les plus courants, qui obligent les gens à quitter leur foyer. En raison des effets catastrophiques du changement climatique, le nombre de réfugiés climatiques a considérablement

augmenté ces dernières années. À cet égard, l'APM a donc demandé à plusieurs reprises à la communauté internationale de se mettre d'accord sur une définition appropriée et détaillée des « réfugiés climatiques », à intégrer dans le droit international.

La xénophobie à l'encontre des migrants et la stigmatisation dont ils font l'objet dans les pays de transit et de destination sont également deux questions clés qui doivent encore être traitées de manière appropriée.

L'APM est également très préoccupée par la grave situation humanitaire observée dans les îles de la Méditerranée, où des milliers de migrants sont bloqués sans perspective d'un avenir meilleur. La pandémie de Covid-19 a exacerbé les conditions désastreuses dans lesquelles ils vivent, leur refusant l'accès aux services les plus élémentaires.

Par conséquent, nous, parlementaires, en tant que représentants de nos peuples, avons la responsabilité de prévenir les crises sociales et humanitaires par un engagement direct avec la population locale, afin de comprendre ses besoins et d'aider les plus vulnérables.

À l'occasion du premier Forum d'examen des migrations internationales, qui se tiendra à New York en mai 2022, l'APM réaffirmera son engagement envers la promotion et la protection des droits des migrants. Ce Forum constitue une occasion précieuse d'élargir le travail accompli jusqu'à présent, de renforcer l'action collective et la coopération internationale et d'accroître l'efficacité des efforts de l'APM pour assurer des migrations sûres, ordonnées et régulières en Méditerranée.

Cette contribution est publiée dans le cadre de la « Guest Blog Series » du Réseau des Nations Unies sur les migrations et ne représente pas nécessairement les opinions du Réseau des Nations Unies sur les migrations ou de son Secrétariat.